

INFORMATIONS ET BRÈVES COMMUNALES

● COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945 ET CENTENAIRE DE L'UNC



Monsieur Philippe CUROY, Maire de CLEIRAC
Monsieur Jean-Marie VIAUD, Maire de MAURIAC
Monsieur Yves d'AMECOURT, Maire de Sauveterre-de-Guyenne
Monsieur Jean-Paul FABARD, Président de l'UNC
Entre-Deux-Mers

Vous prie de bien vouloir honorer de votre présence les cérémonies de commémoration qui se dérouleront le mardi 8 mai 2018.

- 10h00: Dépôt de gerbe Monument aux Morts de Cleirac
- 11h00: Dépôt de gerbe Monument aux Morts de Mauriac
- 13h30: Repas de cohésion organisé par l'UNC à la salle des Fêtes Saint Romain à Sauveterre de Guyenne (sur inscription)
- 16h45: Dépôt de gerbe Monument aux Morts de Puch,
- 17h00: Dépôt de gerbe Monument aux Morts de Saint-Léger-de-Vignague
- 17h15: Dépôt de gerbe Monument aux Morts de Saint-Romain-de-Vignague,
- 17h30: Rendez-vous place du foirail - Défilé des drapeaux en musique jusqu'à l'église Notre-Dame de Sauveterre
- 18h00: Office Religieux à l'église Notre-Dame de Sauveterre-de-Guyenne en mémoire des enfants de Cleirac, Mauriac, Sauveterre, Le Puch, St-Romain-de-Vignague et St-Léger-de-Vignague, morts pour la France
- 18h45: Monument aux Morts de Sauveterre-de-Guyenne; dépôt de bouquets de fleurs par les enfants des écoles; lecture du Discours du Secrétaire d'Etat aux anciens combattants ; Remise de décorations en présence des autres associations d'anciens combattants (FNACA) et des portes drapeaux.

VIE COMMUNALE RESTEZ INFORMÉS !

Les comptes rendus des séances du Conseil Municipal retranscrivent les débats et présentent les délibérations : ils sont téléchargeables sur le site Internet de la commune et sont consultables en mairie.

● INVITATION AUX INAUGURATIONS DU 28 AVRIL 2018



Martine Jardiné, Présidente de Gironde Habitat, Vice-Présidente du Conseil Départemental de la Gironde en charge du logement, de l'habitat, du développement social, Conseillère Départementale du canton de Villenave d'Ornon – Bègles ;

Yves d'Amécourt, Maire de Sauveterre-de-Guyenne, Président de la Communauté des Communes Rurales de l'Entre-Deux-Mers, Conseiller Régional de la Nouvelle Aquitaine ; Et le Conseil Municipal de Sauveterre-de-Guyenne ; ont le plaisir de vous convier à une matinée d'inauguration de réalisations récentes sur la commune de Sauveterre-de-Guyenne, le samedi 28 avril 2018 ;

En présence de :

Jean-Luc Gleyze, Président du Conseil Départemental de la Gironde
Xavier Pintat, Maire de Soulac, Président du Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde
Sylvie Panchout, Présidente de l'Association Sportive de Sauveterre

Programme :

- 10h00: exposé de HADÈS sur les conclusions des fouilles archéologiques, réalisées en 2016, sur le terrain de la résidence « La Jurade » - salle des fêtes Saint Romain
 - 11h15: inauguration des 2 nouveaux logements d'urgence communaux (Centre Communal d'Action Sociale)
 - 11h30: baptême du club house du stade Jacques Barrière - salle Bruno Berra
 - 11h45: inauguration de l'aire de covoiturage (Conseil Départemental de la Gironde)
 - 11h45: inauguration des bornes de recharges pour véhicules électriques (Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde)
 - 12h00: inauguration de la résidence « La Jurade » et de la « rue des Potiers » (Gironde Habitat)
 - 12h30: prises de parole et cocktail à l'Hôtel de Ville
- Pour information, à 13h00 : possibilité de déjeuner, dans le cadre des journées portes ouvertes de l'ESAT(Etablissement et Services d'Aide par le Travail) du Puch (Association «Voir Ensemble») à Sauveterre-de-Guyenne (esatlepuh@voirensemble.asso.fr - 05 56 71 51 15): voir page 8.

ZOOM SUR LES BUDGETS 2018

Le budget municipal de la Commune de Sauveterre-de-Guyenne se compose d'un budget principal et de deux budgets annexes (régie des transports et assainissement collectif). Le budget autonome du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) se compose lui d'un budget principal et du budget annexe de la RPA (Résidence pour Personnes Agées).

Le Conseil Municipal lors de sa séance du 10 avril 2018, a adopté, à l'unanimité, les différents comptes administratifs (CA) et comptes de gestion (CG) 2017.

Les budgets primitifs 2018 ont été adoptés lors de la même séance du Conseil Municipal :

- Les deux budgets annexes communaux (régie des transports et régie d'assainissement) ont été adoptés, à l'unanimité (19 voix « pour »).

- Le budget principal de la commune a été adopté à :
 - > 19 voix « pour » pour la Section Fonctionnement
 - > 15 voix « pour » (liste « Pour Sauveterre avec Yves d'Amécourt ») et 4 « abstentions » (liste « Sauveterre pour tous ») pour la Section Investissement.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a lui-même adopté à ses budgets le 11/04/18 :

- Budget annexe RPA (Résidence Personnes Agées) : à l'unanimité (10 voix « pour »)
- Budget principal du CCAS : 7 voix « pour » et 3 « abstentions »

REMARQUE : Le groupe « Sauveterre pour Tous » présidé par Monsieur Christophe MIQUEU estime que cet article est une « présentation politique et subjective » et exprime son désaccord sur l'analyse proposée dans le bulletin municipal. Nous vous invitons à consulter le Procès-Verbal du Conseil Municipal du 10 avril 2018 qui sera prochainement validé.

Pour rappel, les comptes rendus des conseils municipaux et les éditions de l'Echo des Cités sont en téléchargement sur le site internet communal.

Comme chaque année, ce numéro de l'Echo des Cités vous présente les principaux axes des budgets communaux.

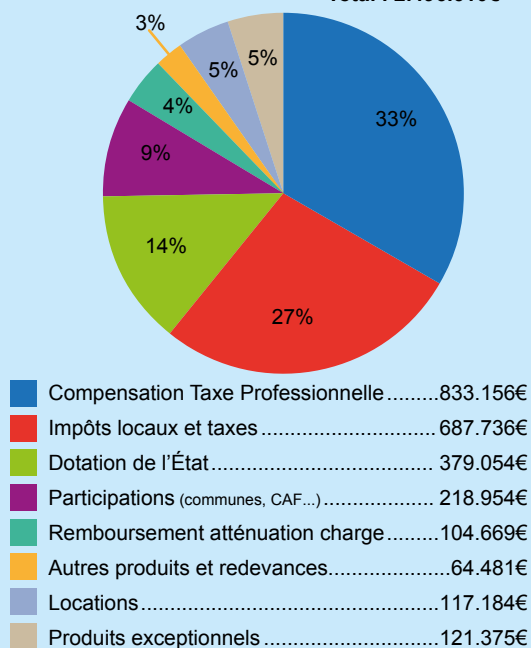
LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Le Compte Administratif (CA) marque la fin du cycle budgétaire de chaque année. C'est un document qui compare les dépenses et recettes programmées dans le budget de l'année écoulée avec les opérations financières qui ont effectivement eu lieu. Le Compte Administratif est le reflet de la réalité pour l'année écoulée.

LE CA 2017 DE LA COMMUNE DE SAUVETERRE-DE-GUYENNE (BUDGET PRINCIPAL) :

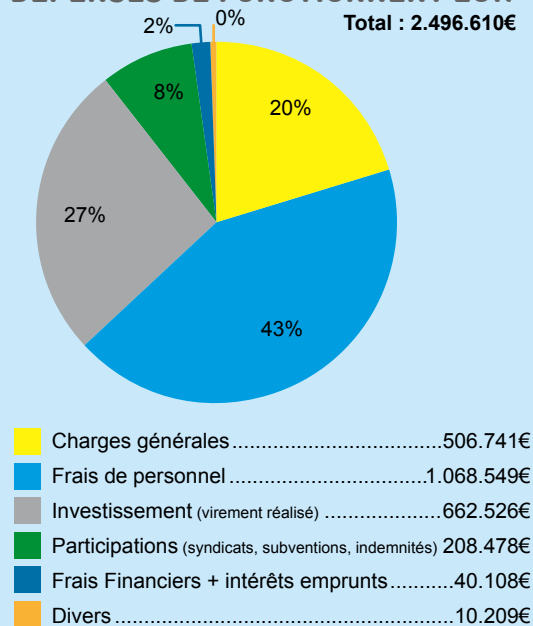
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2017

Total : 2.496.610€



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2017

Total : 2.496.610€



LE BUDGET 2018 : Des taux d'imposition communaux stables

Pour 2018, le Conseil Municipal choisi, à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux d'imposition (après 1 année de stagnation en 2017, 2 années consécutives de baisse en 2015 & 2016 et 7 années consécutives de stagnation : 2008-2014).

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, d'instaurer une Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants (THLV) à compter du 1er janvier 2019, qui s'appliquera seulement à partir de la 3ème année de vacance du logement, afin d'inciter les propriétaires à restaurer et/ou à vendre ou louer ces logements vacants sur la commune.

Le produit attendu, en 2018, au titre des trois taxes locales est de 614 920 €.

Les recettes sont en augmentation (+ 3,20 %) malgré le gel des taux d'imposition et la diminution des exonérations de l'État, en raison de l'indexation nationale des bases sur le niveau de l'inflation, du travail réalisé par la commission locale des impôts directs, de l'arrivée de nouveaux habitants (nouvelles maisons, travaux de rénovation...) et de nouvelles activités économiques (constructions d'entreprises...), ce qui a pour conséquence une augmentation des bases d'imposition.

Taux d'imposition communaux des 3 taxes directes locales :

Imposition locale	TAUX en %				
	de 2008 à 2014	2015	2016	2017	2018
Taxe d'habitation	11,12%	11,10%	11,00%	11,00%	11,00%
Taxe foncière bâti	16,77%	16,70%	16,00%	16,00%	16,00%
Taxe foncière non bâti	61,93%	61,82%	59,00%	59,00%	59,00%

ZOOM SUR LES BUDGETS 2018

● UNE DIMINUTION SANS PRÉCÉDENT DES DOTATIONS DE L'ÉTAT

La DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) est versée aux communes pour compenser le transfert de compétences assumées jusqu'alors par l'État ou ses services déconcentrés (par exemple : construction et entretien des écoles maternelles et primaires, attribution de crédits aux écoles pour l'achat de livres et de fournitures, gestion de l'état-civil, célébration des mariages, organisation des élections, délivrance des passeports et carte d'identité, instruction des permis de construire, etc.).

Face à une baisse considérable et sans précédent des dotations de l'Etat entre 2014 et 2017, qui se prolonge en 2018, les collectivités (commune, communauté de communes, département, région...) sont financièrement très impactées. Chaque année, la commune de Sauveterre-de-Guyenne

voit sa DGF diminuer de plusieurs dizaines de milliers d'euros par rapport à l'année précédente.

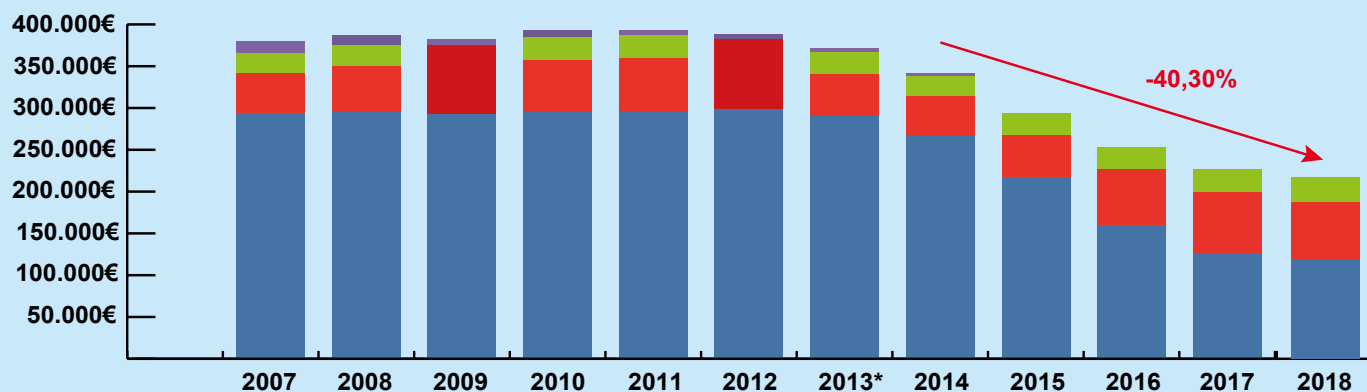
Pour Sauveterre-de-Guyenne, la diminution de ces dotations allouées par l'Etat sur les 6 dernières années (2014-2018) représente une baisse brutale d'environ 40 % en 2018, par rapport aux recettes de 2013 (dernière année de gel des dotations), équivalant à 519 671 € de dotations en moins cumulées sur cette période.

Lors de la cérémonie des vœux 2018, Madame le Députée Chrystelle Dubos est venue à Sauveterre-de-Guyenne pour annoncer que les dotations ne baisseraient pas en 2018. Il n'en est rien. Monsieur le Maire lui a envoyé un courrier pour le lui indiquer.

ÉVOLUTION DES DOTATIONS DE L'ETAT (DGF, DSR...) DE 2007 À 2018

	DGF Dotation Globale de Fonctionnement forfaitaire	DSR Dotation de Solidarité Rurale "bourg centre" "péréquation"		Dotation nationale de péréquation	TOTAL	Évolution n/n-1	Évolution 2018/2013*
2007	293 287 €	48 470 €	23 883 €	14 781 €	380 421 €		
2008	296 388 €	53 464 €	25 607 €	11 669 €	387 128 €	1,76%	
2009	292 886 €	82 248 €		6 646 €	381 780 €	-1,38%	
2010	294 453 €	62 127 €	27 462 €	8 906 €	392 948 €	2,93%	
2011	295 704 €	63 302 €	27 536 €	6 361 €	392 903 €	-0,01%	
2012	298 299 €	83 297 €		5 725 €	387 321 €	-1,42%	
2013*	289 409 €	51 274 €	25 972 €	4 771 €	371 426 €	-4,10%	
2014	267 165 €	46 147 €	25 262 €	3 181 €	341 755 €	-7,99%	-40,30%
2015	217 635 €	49 849 €	26 066 €	0 €	293 550 €	-14,11%	
2016	165 554 €	59 819 €	26 595 €	0 €	251 968 €	-14,17%	
2017	130 626 €	69 327 €	28 480 €	0 €	228 433 €	-9,34%	
2018	118 866 €	72 920 €	29 967 €	0 €	221 753 €	-2,92%	

2013* dernière année de "gel des dotations"



● DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT - LA MASSE SALARIALE

Le budget prévisionnel 2018 comporte pour 1 028 000 € de « salaires ». Ce poste budgétaire représente 53% des dépenses « réelles » de fonctionnement (hors reversement en section Investissement).

Cet élément fait partie d'un choix de Ressources Humaines depuis plusieurs années et doit être mis en relation avec les atténuations de charges (remboursement : contrats aidés, arrêts maladie...) qui y sont liés. La commune de Sauveterre dispose en outre, de deux écoles qui accueillent les enfants de 9 communes alentour (180 élèves) et d'une RPA de 40 logements.

De plus, la commune a choisi de réaliser un certain nombre de travaux elle-même. Elle s'est pour cela dotée de personnels qualifiés (maçon, électricien, feronnier, menuisier...). De ce fait, une partie des salaires basculent du budget de fonctionnement vers celui d'investissement avec « les travaux en régie », qui, sans cette main d'œuvre

qualifiée, seraient réalisés par des entreprises extérieures.

Le montant des salaires qui est « basculé » chaque année dans le budget d'investissement est de 80 000 € en moyenne.

Les dépenses de personnel augmentent également en raison de choix gouvernementaux qui s'imposent à la collectivité :

- la revalorisation de l'indice pour tous les agents titulaires en 2016 et 2017
- réforme des rythmes scolaires (+ 50 000€/an)
- délivrance des Passeports et Carte Nationale d'Identité (CNI) en mairie

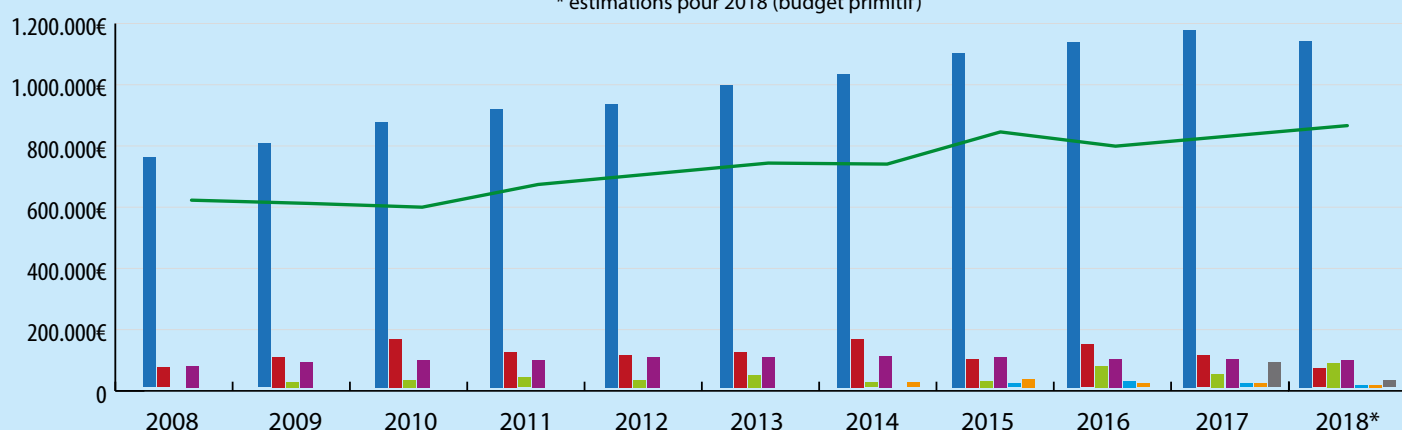
En tenant compte de ces corrections, la masse salariale « corrigée » de la commune est quasi-constante (tableau page 4), malgré l'activité supplémentaire liée à la réforme des rythmes scolaires, à la délivrance des CNI en mairie et aux recrutements liés à l'ouverture de la médiathèque.

ZOOM SUR LES BUDGETS 2018

ÉVOLUTION DE LA MASSE SALARIALE (2008-2018)

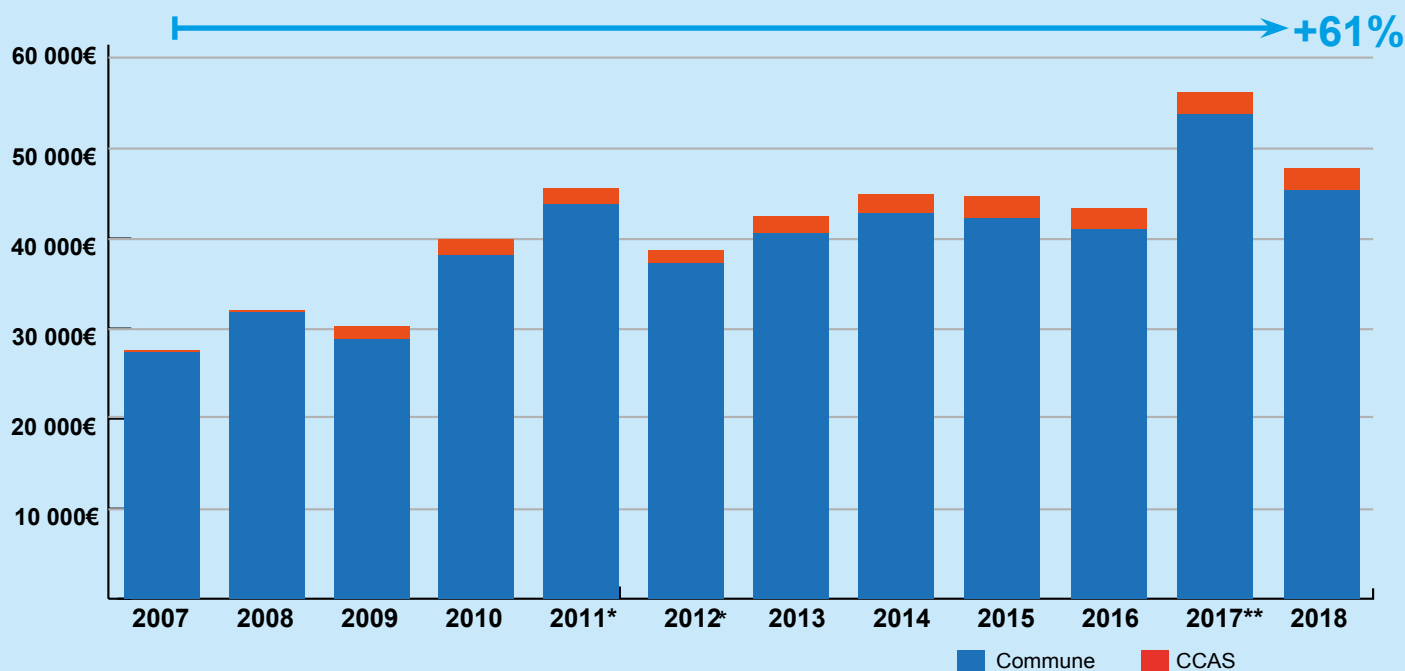
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018*
Masse salariale (commune + CCAS)	778 082,00 €	821 592,00 €	896 409,00 €	938 961,00 €	955 993,00 €	1 021 743,46 €	1 060 014,45 €	1 128 956,59 €	1 165 906,00 €	1 207 971,08 €	1 169 100,00 €
Atténuation charges (commune + CCAS) remboursements (CUI, maladie...)	68 324,00 €	103 080,00 €	165 472,00 €	119 373,00 €	112 670,00 €	119 800,00 €	164 820,37 €	97 415,31 €	149 239,50 €	107 425,94 €	64 900,00 €
Frais personnel (travaux en régie) : virement en section investissement	0,00 €	17 374,00 €	24 633,00 €	34 748,00 €	25 228,00 €	46 060,00 €	16 660,00 €	25 060,00 €	72 240,00 €	44 044,00 €	83 016,00 €
Participations autres communes (salaire : école + restauration)	71 112,77 €	83 561,18 €	94 443,37 €	92 518,27 €	101 250,18 €	102 228,17 €	107 463,40 €	100 242,01 €	98 291,49 €	97 371,03 €	98 000,00 €
Participation TAP (réforme rythmes scolaires) : Etat, CAF, MSA...	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	18 281,19 €	20 791,82 €	12 933,34 €	8 566,00 €
Frais de personnel TAP (réforme rythmes scolaires - participation TAP)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	16 485,00 €	27 729,34 €	13 275,28 €	14 383,67 €	7 834,00 €
Creation 2 emplois «Médiathèque» (DRAC : 2017 + CD 33 : 2018-2024)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	84 098,52 €	25 020,00 €
Evolution salariale corrigée	638 645,23 €	617 576,82 €	611 860,63 €	692 321,73 €	716 844,82 €	753 655,29 €	754 585,68 €	860 228,74 €	812 067,91 €	847 714,58 €	881 764,00 €
		-3,30%	-0,93%	13,15%	3,54%	5,14%	0,12%	14,00%	-5,60%	4,39%	4,02%
											38,07%

* estimations pour 2018 (budget primitif)



ÉVOLUTION DES SUBVENTIONS ACCORDÉES AUX ASSOCIATIONS (2007-2018)

	2007	2008	2009	2010	2011*	2012	2013	2014	2015	2016	2017**	2018***
Commune	27 396,00 €	31 761,00 €	28 841,00 €	38 195,00 €	43 844,00 €	37 216,00 €	40 576,00 €	42 325,00 €	41 975,00 €	38 175,00 €	49 935,00 €	42 095,00 €
CCAS	150,00 €	150,00 €	1 400,00 €	1 715,00 €	1 745,00 €	1 530,00 €	1 925,00 €	2 090,00 €	2 090,00 €	2 090,00 €	2 220,00 €	2 290,00 €
Total	27 546,00 €	31 911,00 €	30 241,00 €	39 910,00 €	45 589,00 €	38 746,00 €	42 501,00 €	44 415,00 €	44 065,00 €	40 265,00 €	52 155,00 €	44 385,00 €
Évolution		+16%	-5%	+32%	+14%	-15%	+10%	+5%	-1%	-9%	+30%	-15%



* 40^e anniversaire de la Fête des vins ** Livre sur «Sauveterre» (ASPECTS) *** Prévisions pour 2018 (Budgets Primitifs)

ZOOM SUR LES BUDGETS 2018

LE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS LOCALES

Une vie culturelle et sportive, riche et diversifiée, participe à l'animation de la ville dont elle est un élément de vitalité et de créativité. Favoriser le « bien-vivre ensemble », pour tous les âges et toutes les envies, passe par de nombreuses initiatives, animations et activités, organisées par la commune et les associations du territoire.

Fête du Vin, fête de la musique, salon du livre, spectacles des écoles, brocantes, concerts, pièces de théâtre, rencontres sportives, conférences, quines, don du sang, téléthon, bourse aux vêtements, foire agricole, forum de l'emploi, etc... autant de manifestations soutenues par les élus, le personnel communal avec l'aide des bénévoles qui animent et développent la vie locale, qu'elle soit sociale, culturelle ou sportive, par leur investissement personnel au service des autres ou de la commune.

Dans le cadre du soutien aux associations sauveterriennes, qui sont au cœur de la vie communale, la municipalité met à disposition des moyens

financiers (subventions votées au budget), des moyens techniques (centre de reproduction, support de communication, salle de fêtes, mobilier, locaux associatifs, sonorisation, éclairage, scène extérieure, etc..) et des moyens humains (installations et entretiens).

Par ailleurs, les associations caritatives et celles qui assurent le lien entre les générations, reçoivent pour les unes, une subvention du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), pour les autres, elles disposent de locaux mis à disposition (Club des aînés, Atelier Créatif, Restaurants du Cœur, ...).

Pour l'année 2018, plus de 44 000 € de subventions aux associations locales ont été budgétisées (commune et CCAS) pour soutenir cette dynamique.

Les associations et écoles peuvent également bénéficier, via une convention de mise à disposition, du bus communal et du chauffeur pour faciliter les déplacements organisés dans le cadre de leurs activités.

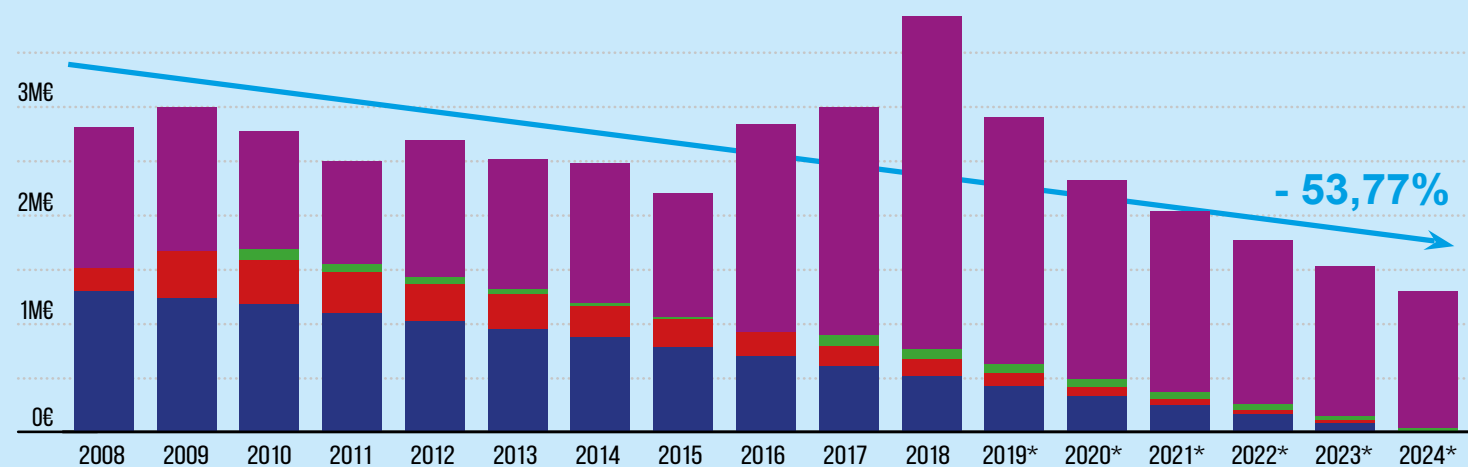
● LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT - L'ÉVOLUTION DE LA DETTE

DETTE EN CAPITAL (AU 1^{er} JANVIER)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019*	2020*	2021*	2022*	2023*	2024*
CCAS	1.293.306,19 €	1.225.838,36 €	1.173.043,91 €	1.090.863,46 €	1.013.807,58 €	946.689,26 €	869.716,78 €	781.388,19 €	692.286,29 €	600.982,09 €	509.204,63 €	417.654,22 €	325.207,63 €	243.811,36 €	162.945,91 €	81.676,13 €	-
ASSAINISSEMENT	212.635,51 €	434.627,63 €	405.218,55 €	375.914,55 €	346.245,68 €	315.769,91 €	286.649,88 €	256.392,32 €	224.952,65 €	192.284,51 €	158.339,74 €	123.068,28 €	86.418,09 €	58.364,05 €	39.402,69 €	19.654,43 €	-
TRANSPORT		118.500,00 €	106.337,42 €	74.067,83 €	60.660,94 €	46.584,94 €	31.806,44 €	16.290,38 €		100.000,00 €	90.463,45 €	80.826,77 €	71.088,90 €	61.248,78 €	51.305,34 €	41.257,50 €	31.104,15 €
COMMUNE	1.302.135,79 €	1.206.033,09 €	1.084.673,94 €	950.270,43 €	1.268.208,26 €	1.198.481,04 €	1.284.238,00 €	1.143.304,97 €	1.914.433,26 €	2.089.534,92 €	3.069.537,88 €	2.272.103,38 €	1.836.018,92 €	1.667.108,12 €	1.514.443,84 €	1.380.675,03 €	1.266.958,12 €
TOTAL	2.807.977,49 €	2.984.999,08 €	2.769.273,82 €	2.491.116,27 €	2.688.922,46 €	2.507.525,15 €	2.472.411,10 €	2.197.375,86 €	2.831.672,20 €	2.982.801,52 €	3.827.545,70 €	2.893.652,65 €	2.318.733,54 €	2.030.532,31 €	1.768.097,78 €	1.523.263,09 €	1.298.062,27 €
%		+6,30%	-7,23%	-10,04%	+7,94%	-6,75%	-1,40%	-11,12%	+28,87%	+5,34%	+28,32%	-24,40%	-19,87%	-12,43%	-12,92%	-13,85%	-14,78%

4M€

*Évolution de la dette sous réserve de la réalisation de nouveaux emprunts (2019-2024)



Conformément aux engagements de l'équipe municipale majoritaire, le taux global d'endettement à long terme (tous les budgets rassemblés) de la commune a été maîtrisé depuis 2008 pour le maintenir en dessous du niveau global de 3 Millions d'euros, tel qu'il était au début du mandat 2008-2014.

Pour ce faire, entre 2008 et 2016, seuls les investissements qui génèrent des recettes (immeuble de la Poste, Cabinet Médical Communal) ont été financés par l'emprunt. Les loyers équilibrant les annuités d'emprunt.

En 2017, le profil d'évolution de la dette communale étant à la baisse et les taux d'intérêt très intéressants, la commune a réalisé un nouvel emprunt pour les travaux d'aménagement des stades municipaux et la création du Pôle Culturel, Touristique et Associatif (Médiathèque et Maison Brugère).

La capacité de désendettement de la commune (y compris les budgets annexes) et du CCAS (y compris la RPA) est d'environ 6 ans. Elle est raisonnable et a été nettement améliorée ces dernières années en raison de l'augmentation importante de l'épargne annuelle nette de la commune (150 000 € en 2008 contre environ 660 000 € en 2017). Cela est dû notamment à l'installation industrielle de TIGF sur la commune, au dynamisme de la construction et à l'installation de nouvelles entreprises sur la ZAE Intercommunale du Sauveterrois.

Cette épargne nette correspond à une part des recettes de fonctionnement qui est excédentaire (supérieure aux dépenses de fonctionnement) qui est donc « épargnée » afin de couvrir le remboursement de la dette et de financer une partie des nouveaux investissements, c'est l'excédent de la section de fonctionnement.

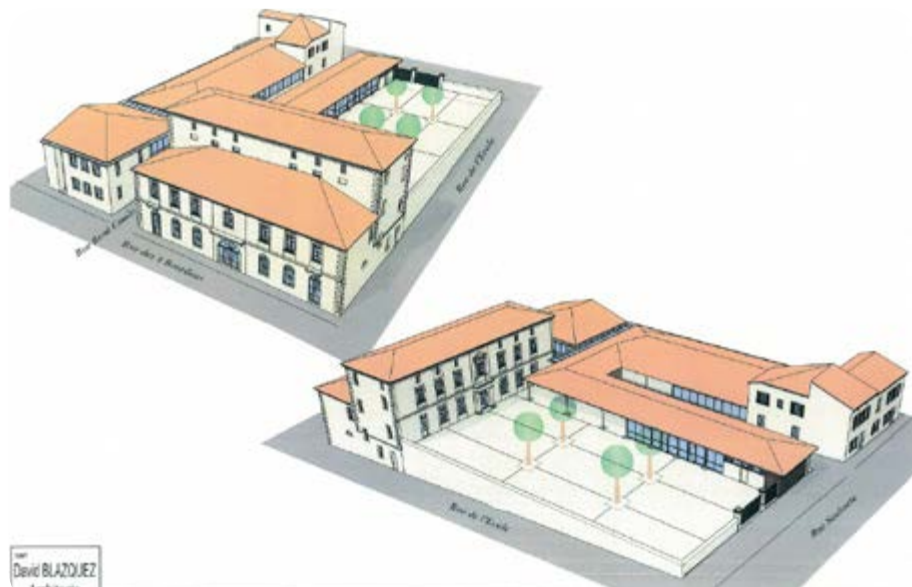
En 2018, la commune a inscrit uniquement des emprunts de court terme (2 ans maximum) afin d'assurer la trésorerie nécessaire au bon fonctionnement des services tout en anticipant la réception de recettes certaines. A ce jour, les subventions attendues par la commune, de la part de l'Etat, du Conseil Départemental et du Conseil Régional, et non encore reçues, représentent plus de 1 millions d'euros. C'est une dette envers la commune qui explique les besoins en crédits de court terme en attendant leur versement. De même, les communes, contrairement aux entreprises, ne récupèrent pas la TVA l'année de l'investissement mais 2 ans plus tard. Ainsi la TVA versée par la commune en 2016 et 2017 à l'Etat, ne sera compensée par le « Fonds de compensation de la TVA » (FCTVA) qu'en 2018 et 2019. Cela représente une somme d'environ 500 000 €.

- L'EFFORT D'INVESTISSEMENT

La baisse importante des dotations de l'Etat ne se traduit pas par une diminution des investissements, car une partie des investissements génèrent les recettes qui permettent de les financer. En 2018, la commune réalisera un effort d'investissement important pour améliorer le cadre de vie des habitants, l'offre de services publics et soutenir le tissu économique et les emplois.

La commune s'engage dans une politique d'investissement ambitieuse et volontaire pour l'année 2018 avec plus de 1 500 000 € budgétés pour financer les projets suivants :

- **début des travaux de restructuration complète et d'extension de l'école élémentaire**



- poursuite de l'amélioration continue des conditions de vie et d'enseignement dans les écoles communales : remplacement de menuiseries et du bardage bois de l'école maternelle, réfection du dortoir de l'école maternelle, Tableaux Blancs Interactifs (TBI) pour l'école élémentaire...

- travaux de **raccordement du village de Roussillon en réseau d'assainissement collectif** et l'investissement dans une station d'épuration, afin de protéger le ruisseau de la Fontasse des rejets d'eaux usées

- fin de la rénovation complète des Ateliers municipaux existants pour les services techniques

- travaux d'isolation des combles des bâtiments publics (COCON 33)

- programme des travaux de voirie rurale (chemins ruraux)

- (re)mise en valeur des couverts et arcades de la place de la République : nettoyage et traitement de protection des carreaux de Gironde, rénovation total de l'éclairage public qui est aujourd'hui en panne ;

- études relatives à la modification (pour permettre notamment l'extension de la RPA, la création d'un camping sur la zone Bonnard) et à la révision (pour permettre l'extension de la ZAE du Sauveterrois dont la majeure partie des parcelles est vendue) du Plan Local d'Urbanisme (PLU),

- études relatives à la restauration du patrimoine protégé (porte St Romain et La Font, église St Léger, etc.)

- études relatives à l'extension et à la rénovation de la RPA (Résidence Personnes Agées)

- Etc.

● MAINTENIR LE CAP !

Malgré le contexte économique complexe, qui se traduit par une très importante diminution des dotations de l'Etat (DGF) et par un moindre soutien financier de nos partenaires traditionnels (Etat, Département, Conseil Régional, etc.), la politique d'investissement de la commune reste ambitieuse et les deux engagements pris en 2008 et 2014 auprès des Sauveterriens ont été tenus : pas de hausse des taux d'imposition (gel des taux sur la période 2008-2014, baisse de la fiscalité communale en 2015 & 2016 et gel des taux en 2017 & 2018), tout en veillant à conserver un niveau d'endettement consolidé raisonnable. L'ensemble des projets communaux se font en respectant ces critères.

● FÊTE DES MÈRES



À l'occasion de la fête des mères, l'équipe municipale vous convie au vin d'honneur qui sera servi le samedi 26 mai 2018 à 19h00 sous la Halle (Place de la République).

À l'issue de cette cérémonie, une rose sera offerte à toutes les mamans.

Apéritif & animation musicale.

● COURSE CYCLISTE : 30° TOUR DES ECUREUILS



Le 30° Tour des Ecureuils se déroulera, au mois de mai 2018.

La commune de Sauveterre-de-Guyenne accueillera cette compétition (une arrivée et un départ) le samedi 19 mai prochain.

Les équipes régionales de cyclisme seront soumises à rude concurrence avec des équipes plus lointaines, attirées par la renommée de l'organisation.

● MÉDIATHÈQUE : LA GRAINÈTERIE



Le printemps a apporté son lot de nouveautés dans votre médiathèque...

Découvrez la grainothèque, qui est désormais accessible aux horaires d'ouvertures de la médiathèque. Le fonctionnement très simple, repose sur le principe du troc : pour récupérer un sachet de graines il faut, en contrepartie, en déposer un.

Toujours sur la thématique des plantes, l'herbier virtuel participatif élaboré par la population et les bibliothécaires est maintenant accessible en ligne (<https://graine-d-herbier.wixsite.com/graine-d-herbier>). Vous pouvez y découvrir de superbes photos commentées de plantes du territoire, et contribuer à l'alimenter en faisant parvenir des photos de plantes à l'équipe de la médiathèque.

Enfin, sachez que vous pouvez retrouver les coups de cœurs de vos bibliothécaires sur Radio Entre-deux-Mers... Pour cela, rendez-vous 1 jeudi sur 2, à 10h30 dans la « Matinale », animée par Damien Pallaruelo (ou dans la rubrique podcasts sur le site officiel de la radio). Prochains rendez-vous les 3 et 17 mai 2018.

Côté animations, voici le programme des mois de Mai et Juin 2018 :

-Samedi 12 Mai à 10h30 : Kamis-Tapis du samedi !

Retrouvez les kamishibais et les raconte-tapis pour des moments de lecture qui changent...Une animation courte dédiée aux petits et aux tout petits.

De 18 mois à 4 ans - Libre et gratuit.

-Vendredi 25 Mai à 19h : Ciné Surprise.

Rendez-vous à la médiathèque pour une projection mystère.

Public adulte - Entrée libre, limité à 30 places.

-Du 30 Mai au 13 Juin : Révizen !

Le brevet approche avec son lot de stress et d'inquiétudes ? Vous ne vous sentez pas prêts ? Vous avez des difficultés à réviser tout seul ? Venez-vous préparer à la médiathèque ! Profitez de conseils, d'accompagnement et de l'intervention de professionnels qui vous communiqueront des astuces pour aborder les épreuves dans les meilleures conditions.

Mercredi 30 Mai : Séance n°1 14h-16h : Révisions.

16h-17h30 : Intervention de Michel Charles, professeur de yoga : conseils et exercices autour de la relaxation, de la gestion du stress et de la concentration.

Mercredi 6 Juin : Séance n°2 14h-16h : Révisions.

16h-17h30 : Intervention de Christine Charles-Ducros diplômée en médecine chinoise, spécialisation diététique : comment bien manger pour se préparer aux épreuves ?

Mercredi 13 Juin : Séance n°3 14h-16h : Révisions.

16h-17h30 : Séquence détente pour clôturer les séances de révision avec un tournoi de jeux et jeux vidéo.

Réservé aux collégiens passant le brevet. Nombre de places limité, inscription nécessaire auprès de l'équipe de la Graineterie-Médiathèque.

- Samedi 30 Juin à 10h30 :

Retrouvez les kamishibais et les raconte-tapis pour des moments de lecture qui changent...Une animation courte dédiée aux petits et aux tout petits.

De 18 mois à 4 ans- Libre et gratuit

- Samedi 23 Juin : Vente de livres (9h30-12h30 14h-17h30)

La Graineterie-Médiathèque met en vente les documents retirés de ses collections : 1€ le livre, 0,50€ la revue. L'occasion de faire quelques achats en prévision des vacances d'été...

Appel à volontaires pour le Révizen :

La Graineterie-Médiathèque recherche des volontaires pour accompagner les collégiens dans leurs révisions les mercredi 30 Mai, 6 Juin et 13 Juin de 14h à 16h. Vous avez des connaissances liées aux épreuves du brevet, vous êtes lycéen, étudiant, enseignant retraité et vous souhaitez apporter votre aide ? N'hésitez pas à prendre contact avec l'équipe de La Graineterie Médiathèque (05.56.71.88.35) !

BRÈVES ASSOCIATIVES

PORTES OUVERTES DE L'ESAT DU PUCH

PORTES OUVERTES à
SAMEDI 28 Avril 10h/18h

ESAT le Puch
Vivre ensemble

Restauration sur place
"La Ferme de Gauvry"

Vente de nos productions
& produits du terroir
sur place

Tombola

Visite du chai
à 15 h

Journée animée par
la banda "Los Musaïcos"

CONCERTS des écoles de musique
"Musaïque" et "Musique en Bastide"

DÉMO.
STREET
DANCE

Animation pour les enfants l'après-midi
avec OUISTITI CIRCUS, MAQUILLAGE
& JEUX TRADITIONNELS EN BOIS

05 56 71 51 15 - Esat le Puch - 33540 SAUVETERRE de GUYENNE

L'ESAT du Puch organise sa journée Portes Ouvertes le samedi 28 avril prochain de 10h à 18h. Cette journée a pour but de faire découvrir l'établissement médicosocial, ses activités, le public accueilli, ses partenaires. Cette journée rassemble aussi des producteurs locaux mais aussi des acteurs et associations de la vie locale qui participeront à animer cette journée dans un esprit festif et de convivialité.

Vous êtes invités à venir passer un moment en famille ou avec des amis. Restauration sur place.

Le point de vente horticole restera ouvert au public 7 jours sur 7 (sauf 1er mai) de la mi-mars jusqu'à fin juin avec prochainement la vente des premiers légumes de saison produits en permaculture (ESAT le Puch 05 56 71 51 15 / esatlepuh@voirensemble.asso.fr)

COMITÉ DE JUMELAGES



Les membres du Bureau 2018 sont : F. Lapeyre et C. Fouilhac (coprésidents), C. Rubeck, B. Lueckenga, R. Bounader, R. Jacob (secrétaires) et F. Kopec Watier (trésorière).

Est au programme pour cette année 2018 :

Venue des allemands de Sottrum :

Du mercredi 25 juillet au soir au mardi 31 juillet au matin

Des idées pour le programme sont proposées : sortie à l'océan à Carcan, une journée dans le marmandais, une journée dans le bazadais...

Déplacement à Olite :

Un voyage à Olite (Navarre) aura lieu les 9 et 10 juin. Si vous êtes intéressés, merci de le faire savoir.

Venue des espagnols d'Olite :

Ils viennent les 27, 28 et 29 juillet pour la fête des vins (ils seront à loger 2 nuits)

Voyage à Hadchit au Liban :

Les dates ne sont pas vraiment définies mais la période sera en 2ème quinzaine d'août. Contactez Roger Bounader si vous êtes intéressés.

Prévisions

Dès la fin de l'été, nous allons proposer par voie de presse un voyage pour aller à Sottrum, en bus, à l'été 2019. L'aller et le retour se feraient chacun sur 2 jours, avec des arrêts visites touristiques, et hébergement en hôtel.

Pour tous renseignements (être famille accueillante, aller en voyage, ou autres...) jumelage33540@orange.fr ou 07.86.73.88.09

FÊTE DE LA CAVE COOPÉRATIVE

CAVE EN FÊTE

SAMEDI 26 MAI

- VISITE DES CHAIS (19H15 - 20H15) avec expérience œnologique sur les sens
- VENTE de nos vins
- RESTAURATION sur place
- BAL GRATUIT jusqu'à minuit

CAVE DE SAUVETERRE
PARKING DU MAGASIN

RENSEIGNEMENTS AU 05 56 61 55 21
et sur www.cavedesauveterre-blasimon.fr

Lieu Dit Bourrasat - 33540 SAUVETERRE-DE-GUYENNE - magasincavedesauveterre-blasimon.fr

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé - À consommer avec modération

Cette année, retrouvez la cave en fête le 26 mai 2018 à partir de 19h, visite des chais avec expérience œnologique sur les sens. Restauration à partir de 19h30 « service à l'assiette » (grillades, paella...). Soirée dansante avec l'orchestre Malibu jusqu'à minuit.

Renseignement : 05.56.61.55.21 ou sur www.cavedesauveterre-blasimon.fr

L'ESTIVALE 2018 : FÊTE DE LA MUSIQUE



En famille ou entre amis, l'Ecole de musique vous donne rendez-vous le samedi 16 juin 2018 à l'esplanade Bonard pour une fin de journée animée, musicale et festive !!!

Au programme « LE BAL CHALOUPE » (musique dansante et festive) et de nombreux concerts gratuits.

Restauration et buvette sur place.

● ENTRE-DEUX-VOIES : LE CHÂTEAU DE SALVATERRA

Entre deux voies Cyclotourisme et Patrimoine



Un club qui monte !

Cette année, à la Pentecôte (19,20 et 21 mai), les adhérents d'Entre-Deux-Voies vont découvrir le dernier lieu-dit Sauveterre. Il s'agit d'un château, érigé sur un tertre au-dessus du village d'Opoul-Périllos, dans les Pyrénées Orientales.

De 2006 à 2015, notre association est partie à la découverte des 10 communes de France nommées Sauveterre.

S'ajoute à cette liste notre bastide locale, bâtie en 1281 par l'anglais Edouard Ier.

Cette histoire méritait un travail de synthèse, qui a été réalisé par 3 membres de l'association, sous forme d'un diaporama.

Au sein du club, la projection de ce document a eu lieu le vendredi 23 mars 2018 dans la salle Sottrum de la mairie de Sauveterre-de-Guyenne, en présence de l'ensemble des adhérents. Un vote a été proposé pour choisir 3 Sauveterre que nous visiterons à nouveau dès l'année prochaine.

En fin de soirée, a été également évoquée l'idée de visionner le diaporama en séance publique, au cours de l'année 2019. Seront alors invités la municipalité, les acteurs locaux et la population du Sauveterrois.

Association culturelle et sportive, Entre-Deux-Voies rappelle son objectif, qui n'a pas varié depuis sa création en 2004 : « utiliser le vélo comme moyen de découverte du patrimoine ».

C'est avec plaisir que nous accueillerons de nouveaux adhérents qui souhaitent participer dans cet esprit collectif.

Pour tout renseignement, vous pouvez téléphoner le soir à Daniel Testet, Président de E2V, au 05.56.71.86.20 ou dans la journée au 06.88.62.26.88

● EL LOCO TOUR



Attention, gros évènement le samedi 12 mai 2018 à Sauveterre-de-Guyenne !

Le festival El Loco Tour passe par la salle culturelle Simone Veil, et pose ses valises le temps d'une soirée! (à partir de 18h)

Humeur festive garantie avec en tête d'affiche le groupe « Les 3 Fromages »...3 bretons qui jouent dans le rock'n'rdrole: c'est du Wampas, Elmer Food Beat, Fatals Picards, mélangé à Offspring et Green Day.

Ils nous font le plaisir de venir sur le El Loco Tour 2018 à Sauveterre, pour la sortie début mars de leur nouvel album « Maman j'ai raté l'album » chez Wagram !

Pour débiter la soirée, le duo acoustique «Les pieds dans l'Herbe» avec leur musique riche, en rythme et diverses mélodies empreints de world music, donne la couleur originale et fédératrice des «Pieds». Puis le groupe «Format A3» vient avec ses chansons humoristiques rythmées, sur fond de contrebasse, mélodica et grosse caisse poubelle!

Ensuite le groupe «Kéro' Zen», dans un registre blues, rock, nous fera danser sur leurs reprises des années 70 à 90.

Puis les «Zizi Rider» feront entendre le bruit et la fureur du rock'n'roll, psychédélique, punk, fiesta, un groupe à voir en live...avec eux il y a toujours des surprises! Vous pourrez vous régaler sur place tout au long de cette soirée avec des tapas, et un bar à vins notamment, (réservation pour les plateaux tapas au 06 99 20 86 19).

Des animations, exposition d'art et stands divers seront de la fête ... alors n'attendez pas, faites une croix dans votre agenda pour le samedi 12 mai, puisque le El Loco Tour 2018 passe par chez vous à Sauveterre !

«El loco» c'est votre tour !!! Les entrées sont en résa sur le site www.billetweb.fr/sauveterre et ticketnet.

BRÈVES ASSOCIATIVES

● ASSOCIATION PASSERELLE



Depuis maintenant 20 ans, l'association Passerelle propose des animations, des ateliers, des événements culturels, des sorties en famille... Que vous soyez grands, petits... moins petits, elle vous accueille pour créer, installer et développer vos projets.

Basée historiquement à Monségur, Passerelle rayonne bien au-delà et accueille toutes les personnes qui le souhaitent qu'ils soient Monségurais ou non.

Passerelle est un Espace de Vie Sociale (EVS), un lieu de proximité qui veille à l'implication et à la participation de toutes les personnes désireuses. L'association organise aussi des temps de rencontres, d'échanges, de débats tout au long de l'année

Vous pouvez suivre son actualité sur le Facebook de la structure.

Passerelle c'est vous ! Habitants, jeunes, moins jeunes, souhaitant partager leur temps leurs idées, leurs savoirs.

N'hésitez pas à venir rencontrer ses bénévoles, ils vous accueilleront avec plaisir le temps d'un café, le temps d'un sourire....

Retrouvez-nous pour la Fête annuelle de Passerelle, samedi 26 mai 2018, dans nos locaux au n°25 rue St Jean à Monségur.

Contactez-nous : Président, Michel FALGUEYRET - 05 56 71 92 73 - passerelle3@orange.fr. Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

● SPECTACLE POLYNÉSIE



La salle Culturelle Simone Veil (zone Bonard) accueillera le 5 mai 2018 un repas/spectacle Polynésien.

Tarifs :

- Entrée spectacle + repas = Adultes 20 € Enfants 12€ (5-12 ans)
- Entrée spectacle seul = 8 €

Renseignements et réservation au 07.81.03.95.87 ou 06.74.70.00.30

● SAUVETERRE FÊTE SES VINS 2018 : 27 - 28 - 29 JUILLET

ELMER FOOD BEAT EN CONCERT



Depuis plusieurs mois, l'équipe du Comité d'Animations Culturelles prépare la 47^e édition de la Fête des Vins de Sauveterre.

Cette année encore l'inauguration de la fête aura lieu le samedi midi, après la réception des délégations des jumelages de Sottrum et d'Olite.

Les intronisations auront lieu le dimanche midi, après la messe des vigneron.

Le programme des soirées commencera le vendredi avec l'École de Musique de Sauveterre « Musique en Bastide ».

Ensuite les groupes musicaux s'enchaîneront au travers de musiques vivantes, festives et variées. Fidèle à nos habitudes, nous vous proposons un vendredi soir très rock, avec la venue exceptionnelle du groupe ELMER FOOD BEAT.

Le samedi sera sous le signe de la danse avec des groupes très variés; enfin le dimanche se terminera en beauté avec le grand orchestre les Méditerranéens.

Le Concours des Vins du Sauveterrois aura lieu le samedi à 9h30 à la Salle des Fêtes St Romain: tout le monde peut y participer en s'inscrivant auprès d'Éric Sallaberemborde (eric.sallaber@hotmail.fr) ou à l'Office de Tourisme.

Sur le stand collectifs des vins de la région, chacun pourra déguster avec les Pass-Dégustations et accompagné des viticulteurs du Sauveterrois.

Une fête des vins traditionnelle, dans la joie et la bonne humeur, entourée de nos viticulteurs, des artistes, des traiteurs et des forains, pour accueillir le plus grand monde de toute la région.

Vous trouverez le programme en détail dans le nouveau Magazine du CAC 2018 ou sur internet: www.cac-sauveterre.fr ou Facebook.

Si vous désirez plus de renseignements ou nous aider à préparer la fête, merci de contacter l'Office de Tourisme ou Laurent Sauts au 06 07 12 87 88 ou sauts@orange.fr

Belle fête des vins à toutes et à tous !

BRÈVES ASSOCIATIVES

● ATELIER CRÉATIF DE L'ENTRE-DEUX-MERS



Mardi 27 mars 2018, l'Atelier Créatif a tenu son assemblée générale annuelle, l'occasion de faire le point des activités de l'année écoulée. L'atelier est maintenant situé rue La font dans un local totalement rénové par la municipalité. Les lundis et jeudis sont consacrés aux activités artistiques (porcelaine et verre), les mardis et vendredis les amateurs se retrouvent pour des parties de belote animées.

La Présidente Madame Elgoyen a remercié Monsieur le Maire et son Conseil Municipal pour l'attribution de ce local. L'atelier est ouvert à tous, entrée libre par la rue des Jardiniers, sur le côté.

Comme chaque année l'atelier participera à de nombreuses manifestations, portes ouvertes, marché de Noël et exposition principalement à la mairie de Sauveterre en novembre et décembre.

Rendez-vous est d'ores et déjà fixé aux amateurs à l'Esat de Puch fin avril. Suivront les manifestations habituelles à Cheval blanc à Saint Germain des Graves les 20 et 21 mai et au château Bellerose de Sadirac les 2 et 3 juin.

La nouvelle édition du voyage surprise aura lieu début septembre et le repas de fin d'année avec notre vedette favorite Michel Etcheverry le 25 novembre 2018.

La journée s'est terminée par un repas très apprécié à la Ferme Gauvry à Rimons.

● LES AMIS DE LA BASTIDE



Les Amis de la Bastide de Sauveterre-de-Guyenne organisent dans le cadre de leurs manifestations en 2018 :

- 2 brocantes, l'une le 29 avril 2018 et l'autre le 16 Septembre 2018 au sein de la bastide. Contact au 05.56.61.96.51 (heure des repas)
- 1 salon du livre le 14 octobre 2018. Contact email : lesamisdelabastidedesauveterredeguyenne@orange.fr
- 1 sortie en gabarre sur la Dordogne avec repas (34€). Contact au 05.56.61.96.51 (heures des repas)
- 1 atelier Généalogie vous permettant de retrouver votre passé ou de faire l'histoire de votre maison
- 1 atelier Reliure vous donnant l'occasion de redonner une nouvelle jeunesse à vos livres usés, déchirés, dans un sale état et cela à moindre coût

Contact pour les 2 ateliers : bernard.malegarie@gmail.com ou au 05.56.61.96.51

● CLUB DES AÎNÉS DE LA BASTIDE



Le Club a organisé, cette année plusieurs lotos. Le dernier a eu lieu le samedi 14 avril à la salle Bonard.

C'est un beau moment de convivialité par excellence où tous les adhérents de notre club se mêlent à toute la population environnante. C'est un bon moyen pour être un des moteurs dans l'animation communale et participer activement au dynamisme de la vie locale.

Ces réunions sont importantes pour renforcer le lien qui veut réunir fortement chacun, organisateurs et joueurs.

C'est vraiment une magnifique occasion pour s'obliger à sortir de chez soi, pour se retrouver entre amis et surtout de passer une bonne soirée. Venez nous rejoindre, nous vous attendons.

Renseignements : Annette QUEBEC, téléphone : 05.56.71.87.84 (heures des repas)

BRÈVES ASSOCIATIVES

SEMAINE COMMERCIALE DES COMMERÇANTS ET ARTISANS



La 3^e édition de la semaine commerciale, organisée par l'ACAS (Association des Commerçants et Artisans de Sauveterre), aura lieu du 18 au 24 juin 2018 :

- 1^{er} lot : un déjeuner croisière sur le « River Cruise » pour 4 personnes
- 2^e et 3^e lot : 30 bouteilles de vin
- 4^e lot : un panier garni « Semens »
- 5^e lot : un vélo
- 6^e lot : un repas pour 2 personnes au restaurant « L'Ecluse 52 »

Le tirage se fera lors du 1^{er} dîner en Bastide soit le 3 juillet 2018.

Les commerçants participants ont tous une vitrophanie de l'ACAS sur leur vitrine.

LA MAISON DES ARTISANS DE SAUVETERRE-DE-GUYENNE

Deux associations autour de l'artisanat. Venez l'acheter ou le fabriquer.

LES ATELIAGES



Atelier textile, cours de couture, tissage... Le mardi soir de 18h à 20h et mercredi matin 9h30-11h30 pour les adultes, le mercredi après-midi 13h45-15h15 ou 15h30-17h pour enfants, ados, et familles.

Corbeilles de carton tressé, samedi 12 mai 2018.

Stage de perfectionnement de filage au rouet le vendredi 22 ou samedi 23 juin 2018.

Contact : 05.47.47.56.13 / www.les-ateliages.fr / lesateliages@gmail.com

LES ARTS TYPIQUES



Horaires d'ouverture de la boutique d'artisans, rue St Romain : du mardi au samedi de 10h00 à 12h30 et de 14h30 à 19h.

Nous accueillons une nouvelle céramiste, Helen Woods, avec ses faïences aux couleurs douces et aux lignes épurées, contrastées de pigments et d'engobes monochromes.

A partir de juin, venez découvrir les différents miels et autres produits de la ruche de Julien Orget, jeune apiculteur local.

Découvrez ou redécouvrez les luminaires et objets de décoration en Calebasses ajourées d'Amélie, les bijoux et sculptures en verre soufflé de Feel, la maroquinerie de Niko, les tissages d'Hélène ; les productions en agriculture biologique de la Ferme aux fleurs : tisanes, savons, cosmétiques naturels et eaux florales, celles de Fioles et pétioles : boissons aux plantes et enfin, les créations textiles collectives des Ateliages : étuis à lunettes, pochettes, sachets de lavande...

AGENDA

» AVRIL 2018

23-27/04

Semaine du développement durable

28/04 Inaugurations (Logements d'urgence, Résidence La Jurade...) - Voir page 1

28/04 Portes Ouvertes ESAT du Puch - Voir page 8

29/04 Brocante des « Amis de la Bastide » - place de la République - Voir page 11.

» MAI 2018

05/05 Repas spectacle tahitien - Salle Simone Veil - Voir page 10

08/05 Commémorations 8 mai 1945 + repas UNC - Voir page 1

08/05 Tournoi de pétanque

12/05 El Loco Tour - Salle Simone Veil à partir de 18h - Voir page 9

19/05 Tour des écoreuils - Voir page 6

25/05 Ciné surprise - Médiathèque « La Grainèterie » - 19h - Voir page 7

26/05 Fête des mères - Voir page 6

26/05 Fête de la Cave coopérative - Voir page 8

» JUIN 2018

03/06 Brocante Tennis - Salle multisports

09/06 Gala danse Solimar - Salle des fêtes St Romain

16/06 Fête de la musique « L'estivale » - Esplanade Bonard à partir de 18h - Voir page 8

20/06 Collecte de sang (EFS) à la salle des fêtes St Romain - 16h/19h

23/06 Kermesse de l'école maternelle

29/06 Kermesse de l'école élémentaire

30/06 Ouverture de la piscine

30/06 Fête du foot (A.S. Sauveterre) au stade Jacques Barrière - à partir de 14h00

» JUILLET 2018

03/07 1^{er} Dîner en Bastide 2018

14/07 Fête nationale : Repas - Bal des pompiers - Feux d'artifice

16/07 Festival du JOSEM : Entre 2 Aïrs

20/07 Soirée piscine

27-28-29/07 Sauveterre fête ses vins 2018 - Voir page 10

Les actualités sont mises à jour au fil de l'eau sur la rubrique « AGENDA » du site internet communal www.sauveterre-de-guyenne.eu

COMMUNICATION ASSOCIATIVE !

Les supports de communication communaux (L'Écho des Cités, site internet) proposent aux associations du territoire de communiquer gratuitement sur les manifestations passées ou à venir (réunions, fêtes, assemblées générales, résultats sportifs, photos.....).

Si vous souhaitez communiquer par le biais de ces supports, vous pouvez contacter la mairie par mail à l'adresse suivante : sauveterre.mairie@wanadoo.fr